

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
S.E.M. ALASSANE OUATTARA,
DEVANT LE PARLEMENT RÉUNI EN CONGRÈS
MARDI 18 JUIN 2024**

Madame la Première Dame,

Monsieur le Vice-Président de la République ;

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;

Madame la Présidente du Sénat ;

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institution ;

Madame et Messieurs les Ministres d'État;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Madame et Messieurs les Ministres, Gouverneurs ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, membres du Corps diplomatique
accrédité en Côte d'Ivoire ;

Honorables Députés ;

Vénérables Sénateurs ;

Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Officiers Supérieurs ;

Mesdames et Messieurs les membres du Corps préfectoral ;

Majestés, honorables Chefs traditionnels et Guides religieux ;

Mesdames et Messieurs les Représentants du Patronat ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes chers compatriotes, chères sœurs, chers frères, chers jeunes, chers amis ;

Je voudrais vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé à l'occasion de
cette quatrième session du Parlement réuni en Congrès.

Je suis heureux de participer à cette réunion solennelle des deux Chambres de notre Parlement réuni en Congrès, qui a lieu chaque année et qui me permet de dresser l'état de notre Nation.

Cette rencontre est le reflet de la vitalité et du dynamisme des Institutions de notre pays. Elle matérialise notre souci constant de nous conformer à notre Constitution.

Je suis donc particulièrement honoré de me trouver devant vous ce matin, et de m'adresser à vous, Honorables Députés et Vénérables Sénateurs, et, à travers vous, au peuple de Côte d'Ivoire.

Je voudrais féliciter le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Adama BICTOGO, et la Présidente du Sénat, Madame Kandia CAMARA pour l'important travail accompli, chaque jour, dans le cadre de l'exercice des pouvoirs qui leur sont conférés.

Grâce à leurs efforts, les deux Chambres du Parlement contribuent activement, dans le respect de leurs prérogatives respectives, à l'accompagnement et au contrôle de l'action de l'exécutif, pour le développement de notre pays.

J'associe à ces félicitations l'ensemble des Députés et des Sénateurs qui œuvrent au rayonnement de leurs Institutions respectives.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Madame la Présidente du Sénat,

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs,

Depuis notre dernière réunion du Congrès, le 25 avril 2023, plusieurs hautes personnalités de notre pays nous ont quittés. Je voudrais saluer leurs mémoires.

Je pense tout particulièrement à mon aîné, le Président Henri Konan BEDIE, ancien Président de la République, et ancien Président de l'Assemblée Nationale, à qui je voudrais, une fois de

plus, rendre un vibrant hommage. Je remercie l'ensemble de la population qui, dans sa diversité, l'a accompagné dignement, à sa dernière demeure, le 1^{er} juin dernier, à Pépréssou.

J'ai également une pensée émue pour mon jeune frère, le Président Mamadou KONE du Conseil Supérieur de la Magistrature, qui a été rappelé à Dieu le 8 avril 2024.

Je pense également à mon jeune frère et compagnon de longue date, Ibrahima FANNY, ancien Maire de la Commune de Bouaké, qui vient de nous quitter.

Je réitère mes condoléances les plus attristées à leurs familles respectives ainsi qu'aux familles de tous ceux qui nous ont quittés.

Je vous prie de bien vouloir vous lever, pour observer une minute de silence à leur mémoire.

Je vous remercie.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs,

Ces derniers jours, de très fortes précipitations pluviométriques dans le sud de notre pays, quatre fois supérieures à la normale, ont causé des pertes en vie humaine, des blessés et d'importants dégâts matériels.

J'ai une pensée particulière pour les familles des victimes et je souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Ces phénomènes nous interpellent sur l'impact des changements climatiques qui peuvent avoir des conséquences graves sur notre mode de vie et sur le développement de notre pays.

C'est pourquoi, face à ce constat, le Gouvernement a développé un programme, fortement soutenu par la Facilité de résilience et de durabilité du Fonds Monétaire International, pour anticiper et réduire les risques liés aux changements climatiques.

De même, des actions sont en cours pour poursuivre l'assainissement de nos villes et éloigner les populations des zones les plus à risque d'inondation.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

Depuis maintenant 13 ans, la Côte d'Ivoire continue, chaque année, de faire d'importants progrès, dans bien des domaines, en dépit d'une conjoncture internationale mouvementée et une situation difficile dans notre sous-région.

Ces progrès sont le résultat de notre engagement en faveur de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'adhésion de la population à la politique que nous menons.

Je m'en félicite et je tiens à remercier tous nos compatriotes pour leur confiance.

L'environnement politique et social est calme grâce aux dialogues politique et social que nous n'avons cessé de promouvoir de 2011 à 2023.

Comme je l'ai toujours souligné, la paix, la cohésion sociale, le « vivre ensemble » et la solidarité sont indispensables pour conduire des politiques économiques et sociales viables et efficaces.

Par ailleurs, la normalisation institutionnelle est maintenant effective dans notre pays. Les Institutions de la République fonctionnent normalement, dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs.

L'État de droit et notre système judiciaire ont été également renforcés. Nous avons mis en œuvre d'importantes réformes pour renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le nouveau statut de la Magistrature adopté en 2022, s'inscrit dans ce cadre et contribue à un meilleur fonctionnement du pouvoir judiciaire.

Ainsi, les circonstances exceptionnelles que nous avons connues par le passé, du fait des crises successives que notre pays a traversées, sont, à présent, derrière nous.

Nous sommes aujourd'hui dans un État de droit où les lois de la République s'appliquent à tous et doivent être respectées de tous.

Sur le plan sécuritaire, l'État exerce son autorité sur l'ensemble du territoire national. Je voudrais, à cet égard, saluer et féliciter nos Forces de Défense et de Sécurité pour le courage et l'engagement dont elles font preuve au service de notre Nation ivoirienne.

Grâce à leur engagement continu, l'indice de sécurité est passé de 6,8 en 2012 à 1,2 en janvier 2024, malgré la situation sécuritaire difficile dans la sous-région. Notre pays continuera de déployer d'importants moyens pour renforcer davantage les capacités techniques et opérationnelles de nos Forces de Défense et de Sécurité.

Nous ne ménagerons aucun effort pour que la Côte d'Ivoire continue de demeurer une terre de paix, d'hospitalité et de sécurité pour toutes ses filles et tous ses fils ainsi que pour tous les habitants de notre beau pays ; car sans paix, il ne peut y avoir de développement durable.

C'est dans cette optique que la liberté de la presse, la liberté d'expression et les libertés individuelles ont été renforcées. Ainsi, la Côte d'Ivoire a gagné 106 places au classement mondial de Reporters Sans Frontières, en passant de la 159^e à la 53^e place en 2024.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

Mesdames et Messieurs,

Sur le plan diplomatique, notre pays continue d'être l'une des locomotives de l'intégration sous-régionale. Il affirme, année après année, sa présence et sa position en Afrique et dans le monde. La Côte d'Ivoire reste fidèle à la philosophie d'ouverture du père fondateur de la Nation ivoirienne, le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY à savoir, être « l'amie de tous et l'ennemie de personne ».

Notre pays a organisé, avec succès, au cours de ces dernières années, des événements internationaux majeurs, dont la dernière en date est la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations.

L'organisation de cette compétition a été considérée par le Président de la Confédération Africaine de Football (CAF), Patrice MOTSEPE, comme la compétition « la plus réussie » de l'histoire de la CAF, avec plus de 2 milliards de téléspectateurs dans le monde.

Je voudrais réitérer mes félicitations au Premier Ministre Robert Beugré MAMBE, et à son Gouvernement pour l'important travail effectué pour la réussite de ce grand évènement. J'associe, bien évidemment, à ces félicitations la Fédération Ivoirienne de Football, le COCAN, la CAF et la FIFA.

Cette belle réussite de la CAN nous a donné la preuve que lorsque les filles et les fils de notre pays se mobilisent pour un même objectif, chaque fois que la Nation est rassemblée, elle remporte de grandes victoires.

À cet égard, je voudrais à nouveau remercier toutes les forces vives de la Nation, nos forces de Défense et de Sécurité, nos hôteliers et restaurateurs, nos transporteurs, nos commerçantes et commerçants, les religieux, nos jeunes, les volontaires et tous les Ivoiriens, qui ont apporté, chacun à leur niveau, la preuve de leur attachement aux valeurs d'Union, de Discipline et de Travail de notre devise. Ils ont aussi démontré au monde entier, l'hospitalité légendaire des Ivoiriens.

Le parcours extraordinaire de nos Éléphants doit être perçu comme une leçon de détermination, de courage et d'abnégation qui a permis de consolider notre unité nationale et d'ancrer en chacun de nous, l'adage populaire ivoirien selon lequel « découragement n'est pas ivoirien ».

Le rayonnement de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale est aussi l'œuvre de tous ses enfants. J'exprime ma fierté à tous nos jeunes qui s'illustrent de la plus belle manière dans les compétitions internationales, qu'il s'agisse de sport, de science, de technologie, de numérique, de musique, de littérature ou d'art.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs,

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire continue de démontrer sa résilience après la pandémie de COVID-19. En effet, en 2023, l'activité économique est restée robuste, avec un taux de croissance de 6,5%. Cette résilience de l'économie ivoirienne s'appuie sur un cadre macro-économique solide et une gestion saine des finances publiques. Cela veut dire que la dette est maîtrisée, les équilibres sont maintenus et la dynamique économique promet des lendemains meilleurs.

Malgré les chocs au niveau international et sous-régional, le taux de croissance économique devrait s'établir en moyenne à environ 7% par an sur la période 2024 - 2027.

Les dernières notations de notre pays, par les agences de notation, ont toutes confirmé la résilience de notre économie. La Côte d'Ivoire est devenue, depuis le mois de mai dernier, le 3^e pays d'Afrique subsaharienne le mieux noté par Standard & Poor's en matière de notation de dette souveraine, après le Botswana et l'Ile Maurice.

La Côte d'Ivoire est aujourd'hui la 9^e économie du continent africain, la 3^e d'Afrique francophone après l'Algérie et le Maroc, et la 2^e économie d'Afrique de l'Ouest après le Nigeria.

Notre pays continue de bénéficier de la confiance des partenaires au développement bilatéraux comme multilatéraux, et surtout du secteur privé qui poursuit ses investissements dans l'économie nationale. Le taux d'investissement est passé de moins de 9% en 2011 à plus de 25% en 2023.

Ces performances ainsi que la confiance des partenaires au développement et des investisseurs ont été possibles grâce à des réformes structurelles et sectorielles importantes, soutenues par l'amélioration de la gouvernance, de la bonne gestion des finances publiques et de la lutte contre la corruption.

Le Programme Economique et Financier conclu avec le Fonds Monétaire International, pour la période 2023 - 2026, s'exécute de manière satisfaisante. D'ailleurs, le FMI procédera à un nouveau décaissement avant la fin de ce mois de juin.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs,

Grâce au développement de nos infrastructures, nous avons renforcé la compétitivité de notre pays. Cela est une grande source de fierté.

En effet, sur l'ensemble du territoire national, le renforcement des infrastructures routières a permis de désenclaver de nombreuses localités, de faciliter la connexion entre les villes du pays et les zones de productions agricoles.

Ce sont au total 1640 km de routes inter-urbaines, 230 km d'autoroutes, 45 ponts et échangeurs qui ont été construits à ce jour.

Les projets structurants en cours et à venir continueront de faciliter la circulation des personnes et des biens. Le projet du Metro d'Abidjan connaît des avancées significatives et la seconde phase du projet du 4^e pont, le Bus Rapide Transit et la finalisation de l'autoroute de contournement donneront à Abidjan, la stature d'une ville moderne et agréable.

Au niveau du transport aérien, les travaux d'extension et de modernisation de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan ont accru son attractivité et notre compagnie nationale, Air Côte d'Ivoire, dessert désormais les villes de l'intérieur et de nombreux pays africains.

Grâce à tous ces efforts, nos politiques de décentralisation et de développement des villes secondaires commencent à donner des résultats tangibles. Nous veillerons à faire de l'économie circulaire, un véritable instrument pour allier la prise en compte des questions environnementales, dans la redynamisation du secteur secondaire dans ces villes, à travers la création de nouvelles activités au profit des jeunes et des femmes.

Par ailleurs, la stratégie de développement du tourisme que nous avons déployée s'appuie sur l'amélioration de la qualité de nos villes. Ainsi, la Côte d'Ivoire est devenue l'une des meilleures destinations en matière de tourisme d'affaires en Afrique subsaharienne. Nous avons également fait d'importants progrès au niveau du tourisme de loisir et culturel, surtout depuis la fin de la CAN 2023.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire est une puissance agricole mondiale. Nous sommes en effet 1^{er} producteur mondial de cacao et de noix de cajou ; 1^{er} producteur africain de caoutchouc naturel, 2^e producteur africain d'huile de palme et 5^e producteur africain de coton. Nous avons une diversité de fruits et légumes, et nous nous sommes engagés pour parvenir à l'autonomie en matière de vivrier, donc à la souveraineté alimentaire.

Notre ambition est de transformer une plus grande proportion de nos matières premières. À cet égard, Notre pays est sur le point de devenir, à brève échéance, le premier broyeur mondial de fèves de cacao. Par ailleurs, Notre objectif de transformation d'une plus grande quantité de noix brutes de cajou est à notre portée, si nous maintenons nos efforts dans la durée.

En outre, en faisant de la Nutrition une priorité de notre action avec le Plan National Multisectoriel de Nutrition, nous comptons améliorer, de manière substantielle, les conditions de développement de la petite enfance. Je salue les efforts déployés par le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet KONÉ, dans la mise en œuvre de ce chantier important, notamment au niveau de l'Union Africaine.

Enfin, le potentiel industriel de notre pays sera renforcé par la découverte récente des gisements pétroliers et gaziers Baleine et Calao, les deux plus gros gisements qu'a connus le pays. Avec des investissements projetés à plus de 15 milliards de dollars US, pour une production nationale de pétrole d'environ 200 000 barils par jour en 2027, contre 60 000 barils par jour, aujourd'hui.

Ces gisements contribueront à concrétiser notre ambition de faire de la Côte d'Ivoire une puissance énergétique et un hub dans la sous-région, tout en ayant le souci de la protection de l'environnement. C'est pourquoi, nous devons accélérer l'amélioration de notre mix énergétique, en faveur des énergies renouvelables.

Mes chers compatriotes,

Nous avons été amenés à faire, récemment, un ajustement à la hausse du tarif de l'électricité. Cette décision était nécessaire pour tenir compte de l'augmentation des coûts de production, dans l'optique de garantir une capacité suffisante d'électricité et d'éviter des délestages.

En dépit de cette hausse tarifaire, notre pays continue d'avoir l'un des tarifs d'électricité les moins élevés dans la sous-région.

Néanmoins, je comprends les préoccupations exprimées par nos concitoyens. Je tiens à vous rassurer que votre bien-être reste la préoccupation essentielle de mon action. C'est pourquoi, j'ai demandé au Gouvernement de poursuivre ses efforts pour contrôler le coût de l'électricité. La stratégie du mix énergétique, avec le recours aux énergies renouvelables comme les centrales solaires et les barrages hydro-électriques en cours de construction, permettra de mieux maîtriser, à terme, le prix du kilowatt/heure.

La Côte d'Ivoire dispose également d'un sous-sol riche où dominant l'or et le manganèse, avec un potentiel important d'exploitation future de minerais stratégiques comme le nickel, le coltan et le lithium. À cet effet, la découverte au début de cette année du plus grand gisement d'or de Dianra-Séguéla, dans le Nord-Ouest du pays, la 3^e plus grande mine d'or d'Afrique de l'Ouest va accélérer le développement de notre industrie aurifère.

Ce développement industriel s'accompagnera de la création de milliers d'emplois pour nos jeunes et il permettra de générer des ressources financières pour accélérer notre programme de développement économique et social.

Dans ce contexte, le secteur privé national, qui est au cœur de nos priorités, devra jouer un rôle de plus en plus important, en s'appuyant sur les opportunités qu'offre le cadre réglementaire national en matière de contenu local.

Je voudrais réaffirmer mon engagement à faire émerger des champions nationaux dans tous les secteurs économiques de notre pays.

Je demande aux organisations du secteur privé de nous faire des propositions dans ce sens.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mesdames et messieurs,

La mise en œuvre réussie des deux premiers plans nationaux de développement, 2011 - 2015 et 2016 - 2020, a permis à notre pays de retrouver son rayonnement, notre fierté et l'espoir

en un avenir radieux. Il en est de même pour les différents programmes en faveur des couches défavorisées, qui ont permis d'accélérer la mise en œuvre de nombreux projets à caractère social pour réduire le taux de pauvreté.

Conformément à mon engagement d'atteindre un taux d'électrification de 100% à fin 2025, le taux de couverture est passé de 33% en 2011 à plus de 86% à fin 2023.

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable, le taux de couverture en hydraulique urbaine est maintenant à 78% et devra continuer de s'améliorer au cours des prochaines années.

Afin de renforcer les bons résultats obtenus par le premier programme social du Gouvernement sur la période 2019 - 2020, nous avons lancé la phase 2 en 2022, en vue d'apporter des réponses concrètes à la problématique de la fragilité dans les zones frontalières nord, où les populations sont particulièrement exposées à la menace terroriste. La combinaison des projets de développement avec les efforts d'investissements en matière sécuritaire, nous a permis de mieux faire face à la menace terroriste.

Par ailleurs, les programmes mis en place pour encadrer les jeunes à l'insertion, sont désormais mieux alignés avec les besoins des entreprises. En effet, les centres de services civiques et l'école de la seconde chance, permettent de donner à nos enfants les aptitudes, pour une meilleure insertion professionnelle. Le Gouvernement a aussi procédé à la réforme de l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Avec la mise en place du Programme Jeunesse du Gouvernement, sur la période 2023 - 2025, pour un montant de 1 118 milliards de F CFA, nous apportons des réponses concrètes aux problèmes de la jeunesse, en matière d'insertion professionnelle, de formation, de sensibilisation, d'amélioration des conditions d'études et d'accès au financement.

Nous continuerons de renforcer nos actions, pour que nos jeunes, qui sont l'avenir de notre pays, contribuent à son développement, à la hauteur de leur énorme potentiel. Une nouvelle ère a commencé, avec une jeunesse au travail, une jeunesse innovante et une jeunesse qui incarne l'Ivoirien nouveau.

S'agissant de l'autonomisation des femmes, les initiatives en vue de créer des activités génératrices de revenus pour nos sœurs et nos filles demeurent une priorité.

Dans ce cadre, le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), initié et mis en œuvre par la Première Dame, a permis de mettre des crédits de 80 milliards de F CFA à la disposition de 400 000 femmes de Côte d'Ivoire.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs,

Au niveau de l'éducation, nous avons engagé des réformes importantes depuis 2011. De plus, l'accroissement de la capacité d'accueil a permis de rapprocher l'école de la population.

Je me félicite du succès de notre politique de scolarisation des jeunes filles, avec un plus grand nombre de filles qui finissent le cycle primaire, presque à parité avec le nombre de garçons. Ainsi, pour le BEPC 2024, nous avons même enregistré un nombre plus important de filles candidates que de garçons.

Je note avec satisfaction le bon déroulement de l'année scolaire 2023 - 2024, dont les premiers résultats sont maintenant connus. Je félicite l'ensemble des acteurs du milieu scolaire, pour les efforts consentis pour parvenir à cette normalisation du calendrier, avec le respect du quantum horaire ainsi que pour l'amélioration du niveau scolaire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, notre pays compte aujourd'hui 9 universités fonctionnelles, avec une formation supérieure dans des filières stratégiques pour notre développement. Il s'agit, notamment, de l'agriculture, l'agroforesterie, l'agro-industrie, les mines et la géologie, l'énergie, la métallurgie, l'urbanisme, l'architecture ou encore l'écologie.

L'accent est également mis sur l'amélioration de la qualité de la formation et du cadre de vie des étudiants, avec la réhabilitation des cités universitaires et la construction de résidences d'étudiants dans les nouvelles universités. Notre système éducatif se modernise et gagne en compétitivité et en excellence. Ainsi, l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro vient d'être classée 2^e meilleure université en Afrique francophone.

Dans le domaine de la santé et de la protection sociale, la Couverture Maladie Universelle a connu une avancée significative, en termes d' enrôlement et d'accès aux soins. L'efficacité de la prise en charge des assurés s'est nettement accrue, conformément à notre engagement à garantir un accès universel à des soins de qualité.

En outre, nous avons renforcé la prise en charge de l'insuffisance rénale, qui est une pathologie lourde et financièrement éprouvante, grâce à une très forte subvention de l'Etat.

Notre politique de gratuité ciblée a aussi contribué à une réduction importante de la mortalité maternelle et infantile, et à la lutte contre le paludisme.

Je dois ajouter que nous avons lancé une politique très volontariste de constructions d'infrastructures sanitaires avec des plateaux techniques modernes pour une prise en charge efficiente des patients. Ainsi, le Programme hospitalier, qui se poursuit, a permis de doter toutes les grandes régions du pays d'infrastructures de qualité. En 2023, ce sont 72% de la population qui ont accès à un centre de santé situé à moins de 5 km.

S'agissant de l'accès au logement, qui demeure une priorité et dont l'objectif global est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la réduction de la pauvreté, le programme de construction de logements sociaux et économiques a connu une forte évolution au cours de ces dernières années, grâce, notamment, à une réforme du secteur du logement en 2022, la création d'un fonds de garantie du logement social et la réintroduction de la location-vente. Cet environnement plus attractif a permis la finalisation de nombreux projets.

Ainsi, le Gouvernement lancera dans les prochains jours, la construction de logements en location simple et en location-vente, pour permettre de loger décemment les populations, à un coût plus abordable.

Enfin, la question de la cherté de la vie reste bien évidemment une préoccupation de nos concitoyens que nous comprenons parfaitement. Je voudrais donc vous assurer, que nous sommes engagés sur la voie de solutions durables à cette question.

Pour atteindre cet objectif, il nous faut accroître nos productions, ce que nous sommes en train de faire, en mettant l'accent sur ce que nous consommons, tout en continuant d'améliorer le

pouvoir d'achat de nos concitoyens par une maîtrise de l'inflation. Nous prendrons des décisions, dans ce domaine bientôt.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Madame la Présidente du Sénat,

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous l'avez constaté, ma vision pour notre pays reste inchangée. Il s'agit de faire de la Côte d'Ivoire une Nation unie. Une Côte d'Ivoire prospère et moderne. Une Côte d'Ivoire Solidaire.

Pour y parvenir, nous devons continuer d'œuvrer à la consolidation des importants acquis enregistrés en matière de développement économique et social, de maintien d'un climat de paix, de sécurité et de cohésion sociale.

En dépit de la conjoncture mondiale difficile, nous devons rester optimistes quant à une évolution favorable des tendances pour les prochaines années. Ce que nous bâtissons ensemble, aujourd'hui, servira de piliers pour une Côte d'Ivoire plus forte demain.

Pour ce faire, nous devons continuer d'améliorer nos performances économiques ainsi que le bien-être de nos concitoyens. Il nous faut tout particulièrement poursuivre nos efforts en matière de bonne gouvernance, de bonne gestion, de lutte contre la corruption, ainsi que d'amélioration continue de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'électricité, au logement et à l'emploi, et de l'autonomisation des femmes.

Pour terminer, je voudrais souligner que notre attachement à la démocratie, à l'État de droit, au respect des libertés fondamentales et à la consolidation d'une paix durable doit demeurer notre boussole, en toute circonstance.

Nous devons travailler, ensemble, à faire de la Côte d'Ivoire une véritable terre d'espérance pour tous nos concitoyens et pour les habitants de notre beau pays.

Nous devons rester unis autour des valeurs qui incarnent notre Nation.

Vive la République !

Vive la Côte d'Ivoire !

Que Dieu bénisse notre beau pays !

Je vous remercie.